

TELEX au TCHAD √
MALI √
SOUDAN
ETHIOPIE √
SOMALIE
NICARAGUA √

Chers amis,

Vous savez probablement déjà que les dirigeants de MSF France nous ont entraînés devant 28 tribunaux pour désobéissance (rebellion, dissidence, refus d'allégeance). Ils exigeaient que le nom "Médecins sans Frontières" nous soit interdit, ce qui signifiait pour nous, ni plus ni moins, la mort de MSF Belgique.

Le procès a eu lieu mercredi 10 juillet au Palais de Justice de Bruxelles et le tribunal vient de rendre son jugement.

La demande de MSF France est déclarée non fondée. MSF France est déboutée et condamnée aux frais de justice.

Mais le tribunal a également explicité son jugement :

".... Attendu qu'il nous a paru nécessaire de reproduire in extenso le contenu de la charte, cette dernière étant en réalité, comme il apparaîtra ci-après, la pierre angulaire du litige

..... Attendu que MSF France ne relève dans l'attitude et le travail de "Médecins sans Frontières" Belgique aucun manquement à la charte

..... Qu'il suffit de connaître les thèmes abordés lors de ce colloque (LSF) pour savoir que le but poursuivi par "Médecins sans Frontières" est totalement étranger aux préoccupations et buts poursuivis par "Liberté sans Frontières"

..... Que MSF Belgique a dès lors opté, non pas pour une rupture mais pour une interruption momentanée de collaboration avec "Médecins sans Frontières" France, jusqu'à ce que ces derniers se distancient de leur option de faire partie de la Fondation "Liberté sans Frontières, option poursuivie à tout point de vue : campagne menée par LSF au moyen de fonds appartenant à MSF France; unité de siège entre MSF France et LSF; unité de direction."

Nous n'avons jamais rien dit d'autre.

Nous vous communiquerons le texte intégral ultérieurement. Vous pourrez y constater que finalement le problème revient à une question de fond : peut-on exploiter la notoriété acquise sur la base de principes intangibles, clairs et précis (apolitisme), pour l'utiliser à des fins autres (politiques).

Quelle va être maintenant la suite des événements ?

Nous espérons que les dirigeants de MSF France tireront les conséquences de leur échec et s'emploieront à supprimer la vraie cause des problèmes plutôt que ceux qui la révèlent.

Mais il est à craindre qu'ils poursuivent leur logique jusqu'au-boutiste et continuent à "utiliser" les ressources judiciaires en Belgique dans un combat vain, stérile et rédudiciable au mouvement.

Ils peuvent aller en "appel" au référé. Ils peuvent également porter leur attaque au Juge du Fond (une procédure qui peut prendre des années).

Nous risquons donc d'être à nouveau acculés à nous défendre pour notre survie dans le respect de la charte.

Tout cela risque de nous forcer à porter le débat également en France.

Mais, en ce qui nous concerne, l'avenir est favorable ; nous pouvons continuer à travailler et à porter notre nom : Médecins sans Frontières Belgique.

Amitiés à tous et bon travail.

Philippe LAURENT

Directeur.